

**Question orale
de M. de Wasseige
à Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du
Logement et des Aéroports,
sur « les délais de paiement des subsides UREBA »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. de Wasseige à Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, sur « les délais de paiement des subsides UREBA ».

La parole est à M. de Wasseige pour poser sa question.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, les subsides UREBA – initiative positive – permettent d'encourager de nombreux organismes à réaliser des audits énergétiques et à améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. Cependant, il apparaît que de nombreux établissements se trouvent confrontés à des délais de paiement très longs pour ces subsides, créant ainsi des difficultés de trésorerie importantes, en particulier pour les établissements scolaires.

Il est évident que les écoles, bien qu'éligibles aux subsides UREBA, sont confrontées à des défis financiers spécifiques. Contrairement à d'autres organismes qui peuvent également bénéficier de ces subsides, les écoles disposent rarement de trésorerie suffisante pour avancer des montants considérables sur une longue période. Dans certains cas, elles doivent couvrir des dizaines de milliers d'euros en attendant que les subsides soient versés, ce qui peut compromettre leur équilibre financier et leur capacité à mener d'autres projets essentiels. Par exemple, l'institut Goretti à Liège a soumis sa demande de subvention pour un audit énergétique il y a plus d'un an et attend toujours le versement du subside accordé.

Cela pose la question de savoir dans quelle mesure ces établissements, avec leur budget souvent serré, peuvent absorber de telles dépenses en amont, sans mettre en péril d'autres aspects de leur gestion quotidienne.

Dans ce cadre, je souhaite vous poser plusieurs questions.

Quels sont les délais moyens actuels pour le traitement des demandes de subsides UREBA, et quelle est la raison des retards constatés pour certains établissements comme l'Institut Goretti ? Quelles mesures l'administration a-t-elle prises, ou envisage-t-elle de prendre pour réduire ces délais et permettre aux écoles de recevoir leurs subventions dans des délais plus courts ? Existe-t-il des dispositifs spécifiques pour soutenir financièrement les écoles qui peinent à avancer ces coûts, notamment lorsqu'il s'agit de montants importants ? Enfin, pensez-vous qu'une simplification des processus administratifs pourrait améliorer la rapidité du traitement des dossiers ? Si oui, quelles pistes sont envisagées pour y parvenir ?

Je vous remercie pour vos réponses à ces questions importantes pour les écoles et leur capacité à s'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments.

M. le Président. – La parole est à Mme la Ministre Neven.

Mme Cécile Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports. – Monsieur le Député, merci pour votre question.

Je suis pleinement consciente que la transition énergétique implique, entre autres, la rénovation des bâtiments et que les pouvoirs publics doivent jouer un rôle exemplaire. Pour les soutenir dans cette démarche, la Région wallonne a effectivement mis en place les mécanismes UREBA et UREBA exceptionnel.

Au cours de la précédente législature, des appels à projets UREBA exceptionnels ont été lancés à trois reprises dans le cadre du Plan de relance. Lors du premier appel, 319 dossiers ont été sélectionnés pour un montant total de 77 millions d'euros. Le deuxième appel a abouti à une sélection de 225 dossiers pour un montant de 57 millions d'euros. Et le troisième appel a permis de sélectionner 220 dossiers pour un montant de 40 millions d'euros.

Étant donné que ce sont les mêmes gestionnaires de l'administration qui traitent à la fois les dossiers UREBA et ces trois volets de l'UREBA exceptionnel, les chiffres évoqués expliquent le retard accumulé dans le traitement des dossiers. En 2023, les délais de traitement des dossiers UREBA dépassaient les deux ans. Cependant, un marché d'externalisation a été lancé et a permis de résorber une partie du retard. À l'heure actuelle, le délai est d'un an et devrait encore diminuer, car la réforme UREBA commence à produire ses effets. Je veillerai naturellement à ce que cette situation ne se reproduise pas à l'avenir.

En ce qui concerne d'une manière plus générale le soutien financier des écoles, celui-ci ne relève pas de ma compétence. La gestion et le financement des bâtiments scolaires relèvent en effet de la Direction générale des infrastructures de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. le Président. – La parole est à M. de Wasseige.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Merci, Madame la Ministre, pour ces réponses. On ne peut que se réjouir du fait que les appels à projets aient eu du succès, qu'il y ait eu un nombre de dossiers importants. Cela montre bien que de nombreux organismes – dont les écoles – s'engagent de façon volontariste dans la rénovation de leurs bâtiments dans un objectif de performance énergétique.

Je suis content de voir que le problème des retards a été pris en charge et que l'on revient vers un délai plus court, notamment par l'externalisation. On reste quand même toujours avec un délai d'un an. Et on sait que certains organismes, notamment les écoles, ont des difficultés par rapport à cela. Je suis bien conscient que vous n'êtes pas en charge de cette partie, mais le versement du subside aux écoles dépend de votre administration. J'espère que les dossiers des écoles qui ont des problèmes seront mis au-dessus de la pile le plus rapidement possible.